

en tous passages, portes, ponts, territoires, seigneuries, bailliages, juridictions, villes, bourgs, châteaux, villages et tous vos autres lieux, sans faire payer d'impôts, droit de chaussée, péages, tributs ou quelque autre-charge que ce soit. Enfin, de donner escorte de sûreté à lui et aux siens, s'il en est besoin.

« Le tout en l'honneur de Notre Majesté Impériale.

« Donné à Spire, le 9 octobre 1414, l'an 55 de notre règne hongrois et l'an 5 de notre règne romain. »

Jean Hus, muni de ce sauf-conduit, arriva à Constance le 5 novembre, comparut devant le concile le 28 du même mois, fut mis en prison au couvent des Dominicains le samedi 26 juillet 1415, et n'en sortit que pour marcher à la mort. Le bûcher s'élevait à un quart de lieue de Constance, dans un endroit nommé le Brull; Jean Hus y monta tranquillement, et se mit à genoux dessus; sommé une dernière fois d'abjurer sa doctrine, il répondit qu'il aimait mieux mourir que d'être perfide envers son Dieu comme l'empereur Sigismond l'était envers lui; puis, voyant que le bourreau s'approchait pour mettre le feu, il s'écria trois fois : — Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, qui avez souffert pour nous, ayez pitié de moi! Enfin, lorsqu'il fut entièrement caché par les flammes, on entendit ces dernières paroles du martyr : — Je remets mon âme entre les mains de mon Dieu et de mon Sauveur!

Cette exécution fut suivie de celle de Jérôme de Prague, son disciple et son défenseur : conduit au bûcher le 30 mai 1417, il marcha au supplice comme il serait allé à une fête. Le bourreau, selon la coutume, voulut allumer le bûcher par derrière; mais Jérôme lui dit : Viens çà, maître! et alluma le feu en face de moi; car, si j'avais craint le feu, je ne serais pas ici!

Deux mois après leur mort, Jean XXIII trépassa à son tour, et, d'accusateur qu'il avait été devant les hommes, devint accusé devant Dieu.

Maintenant, voulez-vous savoir ce qu'il advint lorsque le concile fut terminé, et que cette cour ro-

maine, cette suite pontificale, ces comtes de l'empire, ces barons et ces chevaliers, que vous avez vus l'autre jour à l'Opéra couverts d'or et de diamants, voulurent quitter Constance? Pas autre chose que ce qui arrive parfois à un pauvre étudiant chez un restaurateur de la rue de la Harpe. Ni le pape, ni l'empereur Martin, ni Sigismond, ne purent payer la carte que leur apportèrent respectueusement les bourgeois de la ville; ce que voyant les susdits bourgeois, ils s'emparèrent, respectueusement toujours, de la vaisselle d'argent de l'empereur, des vases sacrés du pape, des armures des comtes, des hardes des barons, des harnais des chevaliers.

Vous devinez que la désolation fut grande parmi la noble assemblée : Sigismond se chargea de tout arranger.

A cet effet, il rassembla les magistrats et les bourgeois de la ville de Constance dans le bâtiment de la douane, où s'était tenu le concile; monta à la tribune, et dit qu'il répondait des dettes de tout le monde; les bourgeois de la ville répliquèrent que c'était très-bien, qu'il ne restait plus qu'à trouver quelqu'un qui répondit du répondant.

L'empereur fit alors apporter des ballots de draps, de soie, de damas et de velours, des housses, des rideaux et des coussins brodés d'or, les fit estimer par des experts, les déposa à la douane, s'engageant à les dégager dans l'année; et, pour plus grande sûreté de la dette et comme preuve qu'il la reconnaissait, il fit apposer ses armes sur les caisses qui les renfermaient. Les bourgeois laisseront sortir leurs royaux débiteurs.

Un an s'écoula sans qu'on entendit parler de l'empereur Sigismond; au bout de cette année, on voulut vendre les objets restés en gage. Mais alors défense fut faite, de par Sa Majesté, de procéder à cette vente, attendu que les armes apposées sur les ballots en faisaient la propriété de l'empire, et non celle de l'empereur. Il y a aujourd'hui quatre cent dix-sept ans que cette signification fut faite.

Les bourgeois de Constance espèrent que M. Duponchel, à la centième représentation de la *Juive*, dégagera les effets de l'empereur Sigismond.

